

Le 28 juillet (10 thermidor) 6 h. du matin", Barras se transporte au Temple, se fait montrer l'enfant et lui donne pour gardien, Christophe Laurent, sa créature, créole de la Martinique et compatriote de Joséphine de Beauharnais. C'est ce Laurent qui fit évader l'enfant royal.

Avec la complicité de Barras, il introduisit au Temple un enfant muet, fils de M. Tardif de Petitville et le petit Roi fut transporté dans une cachette dans les combles de la tour, en attendant qu'on put le faire sortir.

La date de cette substitution doit être fixée à la fin d'octobre 1794, époque où Madame Royale reçut une nuit, à une heure du matin, la visite (inexplicable alors pour elle) de deux hommes accompagnés du gardien Laurent.

Le plan de Barras étant que l'enfant-Roi passât pour mort, et le père du jeune muet refusant de laisser sacrifier son fils, un second enfant fut substitué au premier. Celui-ci, scrofuleux et rachitique devait mourir sous peu de temps. Il fut pris à l'Hôtel-Dieu et l'on mit un enfant sain dans son lit (ce qui fit courir le bruit d'une guérison miraculeuse en 24 heures). Le petit scrofuleux mourut, en effet, le 8 juin 1795. C'est lui qui fut autopsié par Dumangin, Pelletan, Lassus et Jeanroy. Il fut inhumé clandestinement, de nuit, dans le fossé du Temple, au pied d'une des tours. C'est là que le général d'Audigné le retrouva, en jardinant, pendant sa captivité, en 1801. Il était enfoui dans de la chaux vive, ce qui indiquait la ferme intention de le défigurer, M. Cazotte retrouva, plus tard, la mère et la sœur de ce petit, à la Martinique.

Il y eut à un certain moment (mars 1794), deux enfants cachés dans les combles du Temple: le vrai Louis et le muet, plus celui qui passait pour Louis XVII.

Comment celui-ci s'évada?

Par l'intermédiaire de la blanchisseuse du Temple. Tous les 10 jours, la voiture chargée de volumineux

paquets, entrant dans l'enclos, elle y séjournait longtemps. On visitait ce qui sortait, mais non ce qui entrait au Temple. Le muet et l'autre enfant furent introduits facilement. Pour opérer les substitutions, on dut attendre les jours courts. D'ailleurs, la visite incombait à Liénard, l'économe (complice de Laurent), et à sa femme, lingère du Temple. C'était elle qui, tous les jours recevait le linge de service.

Lors des fouilles au cimetière de Ste-Marguerite, le cercueil de Louis XVII fut trouvé vide par Fouché. Mais, plus tard, une légende ayant prétendu que le cercueil avait été transféré à Clamart, on fouilla à l'endroit désigné par les soi-disant auteurs de la translation. On y trouva des ossements "dépareillés", ayant appartenu à des individus d'âge différent; le bassin manquant (!!!) on ne put reconstituer le squelette entier. Les auteurs de la mystification étaient des maladroits.

Deuxième question: Que devint Louis XVII après son évasion?...

Caché pendant plusieurs mois dans son oubliette du Temple, il fut nourri d'abord par Laurent, puis par Caron (cuisinier) ami de Laurent, qui lui portait sa nourriture. Le pauvre petit avait juré de ne jamais se trahir, dut-il en mourir. Il ne quitta sa cachette qu'après la mort du second substitué (juin 1795), et fut conduit, d'abord, dans une maison qui existe encore à Paris, sise rue de Seine, N° 6, chez des amis dévoués. Il y demeura caché pendant longtemps, tandis qu'un arrêté de la Convention faisait poursuivre sur les routes de France les enfants, qui offraient une ressemblance avec le petit Roi (mort officiellement le 8 juin). Il fut conduit plus tard en Vendée où il séjourna chez M. Cort de la Sonde, puis conduit à Rome et mis sous la protection du pape Pie VI. (Il faut noter que le comte de la Marek, ambassadeur d'Autriche à Paris emportait pour sa cour le procès-verbal de l'évasion.)

Il faut lire l'"Abrégé des Infortunes du Dauphin", pour suivre pas à

pas, cette triste existence si fertile en vicissitudes!

Troisième question: Qui Louis XVII épousa-t-il?

R.—Une jeune fille d'origine bourgeoise nommée Jeanne Einert. Pour ce mariage, comme pour l'obtention du droit de bourgeoisie à Spandau (Prusse), il fut dispensé de produire les actes indispensables à l'accomplissement des formalités légales, et ce, sur l'ordre du lieutenant de police de Berlin, M. Lecocq.

Quatrième question: Quels furent ses enfants?

R.—Il en eut de nombreux.

L'aînée, fut une fille qu'il appela Amélie, en souvenir du nom porté par Madame Royale pendant le funeste voyage de Varennes. Cette princesse était le vivant portrait de la Reine Marie-Antoinette.

Son fils aîné, Charles-Edouard n'eut pas de postérité.

Un de ses fils, Edmond, a laissé des enfants dont nous parlerons tout à l'heure.

Un autre a fait souche en Hollande de toute une lignée bourbonnienne.

Une fille s'appelait Marie-Antoinette.

La dernière s'appelle Marie-Thérèse, Elle existe encore et atteint 71 ans. Elle offre une saisissante ressemblance avec Louis XVI.

Cinquième question: Par qui est aujourd'hui représentée la descendance de Louis XVII?...

R.—En Hollande, par les enfants du prince Adalbert de Bourbon: trois fils, officiers dans l'armée hollandaise. En France, par les fils d'Edmond de Bourbon, aîné d'Adalbert.

1° Jean de Bourbon (dit Jean III) marié à la princesse Magdelaine, dont il a un fils, le dauphin Henry.

2° Charles de Bourbon.

3° Louis de Bourbon, qui sert son pays à la Légion Etrangère, au Maroc.

La "Presse" a publié récemment les portraits de cette royale lignée issue de Louis XVII, en un supplément spécial. M. DUCLOS DE MERU.